



PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s), dans notre école, pour la prochaine année scolaire et nous vous en remercions.

La procédure d'inscription à l'École Primaire se déroule comme suit :

1. Le formulaire de souhait d'inscription pour l'année suivante est disponible en ligne à partir du dernier samedi du mois d'octobre. L'enregistrement de votre souhait d'inscription s'effectue à la date de soumission du formulaire.

2. Réception par mail du dossier de demande d'inscription vers mi-décembre.

Au début de janvier, renvoi du dossier complet comprenant :

- le formulaire de demande d'inscription à nous faire parvenir dûment complété (la signature des deux parents est obligatoire).
- Une photocopie du dernier bulletin scolaire (sauf P1).
- Une attestation officielle de composition de ménage datant de moins de 6 mois (document délivré par la commune).

Pour les ressortissants étrangers non européens, un document signé par une autorité officielle précisant la validité du séjour en Belgique.

3. Réunion des nouveaux parents : le troisième samedi du mois de janvier, de 10h00 à 12h00.
Pour les enfants rentrant à l'Internat, contactez le responsable via ce mail:
internat@berlaymont.be.

4. Confirmations des inscriptions : dès que possible, au plus tard avant les vacances de printemps. Les critères de sélection sont les suivants : La présence de fratries (frères et sœurs déjà inscrits). La demande d'inscription de frères et sœurs simultanément. La disponibilité en internat. Les autres demandes seront mises sur liste d'attente. Elles seront confirmées au prorata des départs annoncés et places encore disponibles.

Pour toute information, n'hésitez pas à visiter notre site : www.berlaymont.be).

A. Riga & B. Petriti

Administration & Secrétariat

Véronique Deval

Directrice EP Berlaymont